

Université d'Auvergne Clermont-Ferrand I
Faculté de Sciences Economiques

Chargé des cours
Fabien ROUX

Diagnostic économique et financier

Master 2 Comptabilité Contrôle Audit - Casablanca

*LES TABLEAUX de
FINANCEMENT
La particularité française*

SOMMAIRE

LES TABLEAUX de FINANCEMENT La particularité française

INTRODUCTION	3
1 - PRESENTATION des TABLEAUX	6
1 - 1 - <u>Le tableau de financement PCG</u>	6
1 - 2 - <u>Les tableaux de flux</u>	14
2- UTILITE et UTILISATEUR de chaque TABLEAU	20
<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; margin: 10px 0;"> <p>Y - a - t - il une THEORIE de la CROISSANCE EQUILIBREE derrière chaque tableau ?</p> </div>	
2 - 1 - <u>Utilité de chaque tableau</u>	21
2 - 2 - <u>Le type d'utilisateur de chaque tableau</u>	25
2 - 3 - <u>Peut - on trouver une théorie de la croissance équilibrée à travers ces différents tableaux</u>	26

3 - Que peuvent apporter de plus ces tableaux par rapport aux documents de synthèse dans le cadre d'une analyse financière de l'entreprise.	30
4 - Le contenu de la recommandation I-22 de l'OEC relative au tableau de financement	32
Conclusion	34

LES TABLEAUX de FINANCEMENT

La particularité française

INTRODUCTION

+ Les enseignements en matière d'analyse financière et comptable expliquent en général que l'étude de l'entreprise peut porter uniquement sur les documents de synthèse à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe. Si l'étude s'arrêtait à la seule analyse de ces documents, elle apparaîtrait limitée parce que ces documents ne sont établis que de manière périodique et ne renseignent pas forcément sur l'évolution de la vie de l'entreprise et en outre :

- **le bilan ne donne qu'une vision statique de la structure financière et du patrimoine de l'entreprise,**
- **le compte de résultat ne fournit que la vision dynamique de l'activité**
- **l'annexe n'est qu'un état qui comporte les explications nécessaires pour une meilleure compréhension des autres documents de synthèse (bilan et compte de résultat), ou représente sous une autre forme les informations qu'ils contiennent ou les complète.**

+ De ce fait, l'étude de ces documents doit être complétée par une analyse des flux ayant conduit à la formation de ce patrimoine ou de ce compte de résultat.

+ C'est l'analyse des flux financiers qui permettra de décrire les évolutions entre les états périodiques que sont les bilans et comptes de résultats successifs.

+ L'ensemble des actions menées par une entreprise induit spontanément ou à retardement une entrée ou une sortie de trésorerie. Il apparaît donc qu'interviennent ou non des décalages entre les flux d'opérations et les mouvements de trésorerie. L'analyse des flux a pour objet la description de ces phénomènes dynamiques : flux d'opérations, mouvements de trésorerie et décalages dus au passage entre flux d'opérations et mouvement de trésorerie.

+ Le Plan Comptable Général (PCG) 1982 a proposé un cadre d'analyse des flux, normalisé par le biais de son tableau de financement. Devançant le PCG ou le suivant, universitaires ou praticiens de la finance et de la comptabilité ont, à leur tour, proposé des tableaux descriptifs des flux financiers.

+ Nous allons, dans un premier temps, présenter les différents modèles de tableaux à savoir :

- le tableau de financement PCG 1982,
- les tableaux de flux que sont :
 - le modèle Emplois - Ressources de la Banque de France 1975
 - le modèle des flux de la Banque de France 1987
 - le modèle de tableau des flux de trésorerie de l'Ordre des Experts Comptables (OECCA)
 - Le modèle de G de Murard appelé tableau pluriannuel des flux financiers (TPFF)

+ Nous tenterons ensuite d'analyser pourquoi et pour quel type d'utilisateurs existe - t-il cette diversité de méthodes, et ce que ces tableaux apportent de plus par rapports aux documents de synthèses. En effet, l'évolution rapide des idées, la diversification des besoins de l'analyse financière ont entraîné une prolifération des tableaux de financement à laquelle ne sont pas étrangères non plus les mutations de l'économie française. La diversité des modèles s'explique également par le progrès de l'analyse financière.

+ Nous allons nous poser les questions suivantes au cours de l'exposé :

Est - il possible de procéder à un regroupement, voire un classement des différents modèles de tableaux de financement qui ont été utilisés en France depuis 1968 ? La réponse de Guyon Christian est de dire "qu'aucune présentation particulière ne convient à toutes les circonstances"¹

Est - il possible d'expliquer l'évolution des différents modèles de tableaux de financement utilisés actuellement en France, en fonction des buts de ceux qui les construisent et des préoccupations de ceux qui les utilisent ?

¹ GUYON Christian "Le tableau de financement : y - a - t - il un meilleur modèle ?" - Mémoire doctorat - Paris I p 84 - 87

+ Nous essaierons d'expliquer ensuite :

- le contenu de la recommandation I-22 de l'OECCA relative au tableau de financement
- le "statement of cash flow" adopté à la fin de l'année 1987 par la FASB (Financial Accounting Standards Board) dans son Statement of Financial Accounting Standards n° 95 (SFAS n° 95) : Pourquoi se préoccuper du tableau de financement américain ? Cela nous permettra de mettre en évidence deux voies de recherche et de développement des tableaux de financement différentes

/ Aux **Etats - Unis**, le tableau de financement a été normalisé à partir de 1987 : les instances de normalisation, en entérinant la pratique des entreprises américaines, imposent le **tableau de flux de trésorerie** comme **modèle unique**.

/- Au contraire, en France, le tableau de financement n'a pas fait l'objet d'une réglementation rendant sa publication obligatoire : l'établissement et la publication de ce document sont depuis vingt ans **recommandés** par l'OECC². La France se caractérise par une absence de normalisation et même si une normalisation sur le tableau de financement des flux financiers a été ébauchée en 1988³, l'OECC n'a pas imposé son modèle (ce n'est qu'une recommandation). En outre, ce modèle de l'OECC ne s'est pas encore imposé au sein des professionnels de la comptabilité. Au delà des différences tenant à la pratique et à la réglementation du tableau de financement, l'expérience française se singularise par la pluralité des recherches méthodologiques à l'origine d'un foisonnement de modèles de tableaux de financement ou de flux et d'un renouvellement des concepts et des outils de l'analyse financière. Richesse selon les uns ou faiblesse selon les autres, cette pluralité de méthodes et de modèles suscite encore beaucoup de débats en France : La normalisation des tableaux de financement français est une des grandes questions actuelles.

Faut - il normaliser les tableaux de financement français ?

1 - PRESENTATION des TABLEAUX

² Ordre des Experts Comptables

³ Recommandation I - 22 de l'OECC relative au tableau de financement du 5 Octobre 1988

Certains éléments contenus dans les différents tableaux que nous nous proposons d'étudier proviennent des soldes intermédiaires de gestion. Il s'agit notamment de la capacité d'autofinancement (CAF) et de l'excédent brut d'exploitation (EBE). En outre, ces soldes peuvent être déterminés avec certaines corrections. Il en est ainsi de l'excédent brut de la Banque de France qui est un excédent brut global différent de celui du Plan Comptable Général, ou de la CAF de l'Ordre des Experts Comptables. Nous ne développerons pas dans cet exposé la manière de déterminer ces différents soldes. Toutefois nous en parlerons en annexe.

1 - 1 - Le tableau de financement PCG

+ Les concepts fondamentaux auxquels a recours ce tableau sont ceux de fonds de roulement, de besoin en fonds de roulement et de trésorerie. Cette conception trouve son origine dans les travaux de MEUNIER, de BAROLET et BOULMER (1970) et constitue actuellement la démarche dominante en matière d'analyse financière. Elle accorde une place centrale à la notion de cycle d'exploitation, le besoin en fonds de roulement étant censé exprimer le besoin lié au financement du cycle d'exploitation. Le fonds de roulement, dans cette optique, est de nature fonctionnelle et a, en conséquence, pour fonction de financer le besoin en fonds de roulement

+ Il se compose de deux parties s'enchaînant de la manière suivante :

/ une partie haute correspondant aux variations des emplois stables et des ressources durables,

/ une partie basse qui correspond à la variation des emplois et des ressources liés à l'activité et à la trésorerie.

La partie haute ou TF (partie I) se présente comme suit (voir Annexe 1)

La partie basse ou TF (partie II) se présentant ainsi (voir Annexe 1)

+ Dans le tableau de financement, on ne retient que les variations correspondant à un flux monétaire ; on éliminera donc toutes les variations provenant d'écritures purement comptables.

+ Une **variation dans le TF(I)** correspond soit à une **augmentation d'actifs immobilisés** (y compris variations de charges à répartir engagées pendant l'exercice), soit à une **diminution de passif durable**. Il existe cependant certains postes issus de l'analyse du compte de résultat de l'exercice ou du tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent. Il en est ainsi, au niveau des ressources figurant dans ce tableau de la capacité d'autofinancement (CAF) et du montant du prix de cession des actifs cédés et en ce qui concerne les emplois du montant des dividendes mis en paiement au cours de l'exercice étudié.

+ Dans le **tableau (II)**, on étudie les **variations liées à l'actif circulant**. On parle de **besoin** quand il y a une **augmentation d'un actif** (emploi) ou une **diminution d'un passif** (ressource) et de **dégagement face à l'augmentation d'une ressource ou la baisse d'un emploi**.

1 - 1 - 1- Le TF (I)

+ Le solde de la variation des emplois stables et des ressources durables de l'exercice correspond à la variation du fonds de roulement net global (FRNG) enregistrée au cours de l'exercice.

$$\Delta \text{FRNG} = \Delta \text{Ressources Durables} - \Delta \text{Emplois Stables.}$$

Si cette variation est positive, elle correspond à une ressource nette et c'est un emploi net si elle est négative.

1 - 1- 1 - 1 - *La variation des emplois stables*

- Les distributions mises en paiement au cours de l'exercice

Ce sont celles mises en paiement au cours de l'exercice et non celles afférentes à l'exercice. L'information se trouve au tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent. Elle peut aussi être obtenue par comparaison des deux bilans successifs.

- Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé

+ Il s'agit du montant brut des immobilisations acquises au cours de l'exercice. Cette information est disponible au tableau des immobilisations dans la colonne "augmentation". Cependant cette augmentation peut provenir d'un virement de poste à poste ; ce virement ne donnant lieu à aucun flux, IL ne doit pas figurer en acquisitions d'immobilisations.

+ Les augmentations de créances financières en monnaies étrangères dues à une appréciation de la monnaie étrangère doivent être compensées par le poste "Ecart de conversion passif" qui y est relatif afin de neutraliser cette appréciation qui ne correspond pas à un flux.

Il faut noter que les biens pris en crédit bail ne sont pas pris en compte.

- Les charges à répartir sur plusieurs exercices

+ Il s'agit des sommes brutes transférées au débit du compte au cours de l'exercice. Cette information est disponible dans un tableau en dessous de celui des immobilisations. Elle peut aussi être obtenue par reconstitution des mouvements ayant affecté le compte au cours de l'exercice sachant que les amortissements sont directs.

$$\text{Montant brut engagé} = \text{Solde final} + \text{dotation de l'exercice} - \text{solde initial}$$

- Réduction des capitaux propres

+ Seuls sont pris en compte les retraits ou les réductions ayant affecté les capitaux propres et pouvant entraîner des flux financiers. Il s'agit par exemple de remboursement du capital social, des retraits des associés, etc.....

+ Ne sont donc pas pris, entre autres, les réductions de capitaux propres déjà comprises dans la CAF tels que les pertes de l'exercice, les reprises de subventions d'investissement virées au compte de résultat ou encore le montant des dividendes prélevé sur un poste de réserves et qui est compris dans la rubrique "distributions mises en paiement au cours de l'exercice", etc.....

- Remboursement des dettes financières

+ L'information est disponible au tableau "Etat des échéances des créances et des dettes" sous la rubrique "Emprunts remboursés au cours de l'exercice" sachant que ce poste peut inclure les concours courants bancaires (y compris les soldes créditeurs de banque) qui sont des ressources de trésorerie qu'il convient donc de retirer.

+ L'information peut aussi être obtenue en comparant les dettes financières figurant aux bilans successifs. Il faut "sortir" de ces dettes les intérêts courus non échus qui correspondent à des ressources hors exploitation de même que les concours bancaires courants.

+ Les diminutions de dettes financières libellées en monnaie étrangère dues à la dépréciation de cette monnaie doivent être compensées par le poste "Ecart de conversion passif qui y est relatif afin de neutraliser cette dépréciation qui ne correspond pas à un flux.

Les dettes financières liées à des opérations de crédit bail ne sont pas pris en compte par le PCG.

1 - 1 - 1 - 2 - *Les variations des ressources durables*

- La capacité d'autofinancement

+ Elle exprime une idée de "cash flow" ou ressource potentielle de trésorerie. Elle mesure l'aptitude de l'entreprise à couvrir ses besoins de financement par le seul recours à son activité.

+ La capacité d'autofinancement est le solde pivot du tableau de financement dans la mesure où elle permet d'assurer le raccordement entre le compte de résultat et les bilans.

- Les cessions ou réductions d'immobilisations

+ Les cessions d'immobilisations sont prises en compte pour le montant du prix de cessions des immobilisations. Il ne s'agit pas du montant des "diminutions" figurant au tableau des immobilisations mais du prix de cessions des éléments d'actifs figurant dans le compte "opérations en capital" au compte de résultat. Il ne faut pas cependant oublier que dans ce dernier compte figure la quote - part de subvention d'investissement virée au compte de résultat, en cas d'existence d'une subvention pendant l'exercice.

+ Les réductions d'immobilisations concernent les remboursements perçus au cours de l'exercice sur les autres immobilisations financières (prêts, créances, dépôts et cautionnements). Ces informations figurent par contre au tableau des immobilisations dans la colonne "diminutions" ou par lecture au bilan.

+ Les réductions d'immobilisations financières libellées en monnaie étrangère consécutives à une dépréciation de la monnaie doivent être compensées par le poste "Ecart de conversion actif" qui y est attaché.

+ Les intérêts courus non échus sur immobilisations financières figurent dans le montants de ces immobilisations mais correspondent à des emplois hors exploitation.

- Augmentation des capitaux propres

° Augmentation du capital social

+ Cette augmentation ne concerne que les apports nouveaux et non les incorporations de réserves qui n'entraînent pas de flux (virement de poste à poste).

+ Les primes d'émissions qui sont versées immédiatement à la souscription sont prises en compte en cas d'augmentation par apports nouveaux.

° Augmentation des autres capitaux propres

+ Il s'agit essentiellement des subventions d'investissement pour le montant reçu au cours de l'exercice. L'information est disponible par comparaison des bilans successifs et en utilisant les données du compte de résultat grâce au compte "Quote-part de la subvention virée au compte de résultat".

Subvention reçue pendant l'exercice = solde final + quote-part part de la subvention virée au compte de résultat - solde initial

- Augmentation des dettes financières

+ L'information peut être obtenue par comparaison des bilans successifs ou par lecture au tableau "Etat des échéances et des dettes". Dans les deux cas, figurent les intérêts courus non échus qui sont des ressources hors exploitation et les concours bancaires qui correspondent à des ressources de trésorerie.

+ L'augmentation des dettes dues à des écarts de conversion doit être neutralisée par compensation de ce poste à l'actif.

+ Les emprunts obligataires doivent être pris nets de la prime de remboursement qui y est liée (celle - ci se trouve à la CAF par le biais des amortissements).

Ici également, le montant du crédit bail engagé pendant l'exercice n'est pas pris en compte.

1 - 1 - 2 - Le TF(II)

Il se décompose en

- / Variation nette d'exploitation (besoin ou dégagement),
- / Variation nette hors d'exploitation (besoin ou dégagement),
- / Variation nette de trésorerie.

La somme des trois soldes correspond à la variation du FRNG.

Une **augmentation d'un poste d'actif** correspond à un **besoin** et une **baisse** à un **dégagement**.

Une **augmentation d'un poste de passif** correspond à un **dégagement** et une **baisse** à un **besoin** .

+ Les valeurs à retenir sont les valeurs brutes, les provisions ayant déjà été prises en compte dans la CAF.

+ Les effets escomptés non échus (EENE) sont réintégrés aux créances d'exploitation en contrepartie d'une inscription en concours bancaires courants pour un même montant. Il est à noter cependant que dans la version officielle du tableau de financement PCG 82, les EENE ne sont pas réintégrés pour évaluer le BFR ⁴ (note voir Charreaux)

+ Les intérêts courus sur prêts ou autres créances financières sont des éléments d'actif hors exploitation.

+ Ceux sur dettes financières sont des éléments du passif hors exploitation.

+ Les écarts de conversion sont rattachés aux éléments qui les ont entraînés.

+ La trésorerie est définie de manière étroite.

Les emplois de trésorerie sont les disponibilités (banque, caisse et compte courant postal)

Les ressources en sont les concours courants bancaires, les soldes créditeurs de banque et les EENE.

⁴ Selon G. CHARREAUX, dans Revue BANQUE n° 444 de Novembre 1984

1 - 2 - Les tableaux de flux

Ils se présentent sous la forme d'un seul tableau contrairement au modèle du Plan Comptable Général.

1 - 2 - 1 - Le modèle Emplois - Ressources de la Banque de France 1975

+ Le changement de préoccupation, pour la Centrale de Bilan de France, apparaît dans la définition même du tableau de financement proposé en 1975, qui "met en évidence les nouveaux emplois de l'exercice, c'est - à - dire les besoins de financement nés au cours de cette période, les moyens de financement mis en oeuvre, et l'incidence finale de toutes les opérations réalisées sur la trésorerie de l'entreprise"⁵

+ Ce changement de préoccupation résulte d'ailleurs d'un véritable souci pédagogique : comment mieux **faire comprendre aux dirigeants des entreprises pourquoi leur entreprise peut avoir un résultat bénéficiaire tout en éprouvant des difficultés au niveau de leur trésorerie**. L'objet du tableau est d'analyser, pour chaque catégorie d'opération, le décalage entre la réalisation de l'opération et les flux de trésorerie engendrés par l'opération.

+ On distingue les flux d'exploitation, les flux de répartition, les flux d'investissement et les flux de financement.

Les flux d'exploitation comprennent :

L'excédent brut d'exploitation (EBE), qui est une ressource d'exploitation, finance en priorité la variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation constituée

- de la variation des stocks
- de celle des créances d'exploitation
- de celle des dettes de même nature.

⁵ Banque de France Centrale de bilans - Notes méthodologiques n° 2 - Avril 1975

Les flux de répartition sont constitués de :

- en emplois

- charges financières
- charges exceptionnelles
- impôts sur les sociétés
- distributions de dividendes

- en ressources

- produits financiers
- produits exceptionnels

Les flux d'investissement comprennent

- les immobilisations d'exploitation
- les immobilisations financières
- les cessions d'immobilisations

Les flux de financement

Ils sont uniquement constitués de la variation de l'emprunt c'est-à-dire :

emprunts nouveaux - remboursements d'emprunts de la période.

La trésorerie est égale au solde de l'EBE après financement de la variation du besoin en fonds de roulement (exploitation et hors exploitation), des flux de répartition et d'investissement, auquel on ajoute la variation de l'emprunt.

1 - 2 - 2 - Le modèle tableau de flux de la Banque de France 1987

+ Ce tableau a recours aux notions d'EBE (Excédent Brut d'Exploitation) et d'ETE (Excédent de Trésorerie d'Exploitation) et ne fait apparaître la notion de capacité d'autofinancement que de façon marginale, celle - ci ne jouant aucun rôle direct dans l'interprétation du tableau. Cette innovation est fondamentale puisqu'elle permet d'insister sur la rentabilité liée au cycle d'exploitation et surtout de faire apparaître le flux de trésorerie lié à ce même cycle (ETE).

+ On part de l'excédent brut global duquel on retranche la variation du BFR et on obtient l'excédent de trésorerie global.

+ Cet excédent de trésorerie global finance les prélèvements obligatoires que sont les charges d'intérêts, l'impôt sur les bénéfices, les distributions mises en paiement et les remboursements d'emprunts bancaires, obligataires et autres emprunts. Le solde représente le flux de trésorerie disponible (FTD).

+ Le solde suivant à déterminer est le montant des investissements nets. Celui - ci est égal aux investissements productifs (qui comprennent les investissements incorporels et corporels d'exploitation, certaines dépenses enregistrées au compte de résultat telles que dépenses exceptionnelles de publicité, de recherche, de formation et certaines charges à répartir pour le brut engagé) desquels on retranche les subventions d'exploitation reçues et les cessions d'immobilisations effectuées pendant la période, on ajoute ensuite les acquisitions de participations et de titres immobilisés et les variations des autres actifs immobilisés hors exploitation.

+ Le solde "Apports en ressources stables" est égal à la variation du capital social (augmentation ou réduction), de celle des "groupe et associés" et du montant des emprunts nouveaux tant bancaires qu'obligataires et autres emprunts.

+ La variation de trésorerie qui est égale à la variation des disponibilités moins celle des crédits bancaires courants doit être égale à la somme des flux de trésorerie disponibles et des apports en ressources stables moins les investissements nets.

1 - 2 - 3 - Le modèle tableau de flux de l'Ordre des Experts Comptables

+ L'Ordre des Experts Comptables (O.E.C) a émis, en Octobre 1988, une nouvelle recommandation sur le tableau de financement. Cette recommandation développe deux axes importants (Cf. : présentation de la recommandation I - 22) :

/ d'une part, elle apporte un certain nombre de précisions et de modifications au tableau de financement du PCG 1982 afin de mieux définir les critères de fonds de roulement, de capacité d'autofinancement et de trésorerie ;

/ d'autre part, elle marque sa préférence pour la présentation d'un tableau de financement analysant la variation de trésorerie car :

- La **trésorerie** est un **problème vital de l'entreprise**. C'est par la trésorerie que celle-ci finance son activité et assure sa pérennité.

- L'intérêt de la trésorerie est également lié à son **caractère relativement objectif** par opposition au concept de fonds de roulement dont la mesure est parfois entachée de l'incidence des conventions comptables.

- Le tableau d'analyse de la variation de trésorerie raisonne en termes d'encaissements et de décaissements regroupés par fonction. Il se prête ainsi à la présentation de données prévisionnelles et s'inscrit naturellement dans le cadre d'une démarche budgétaire.

+ Ici l'activité est divisée en opérations : **exploitation, investissement et financement**. La variation de trésorerie étant la somme des différents soldes dégagés par les opérations.

+ Les **opérations d'exploitation** sont constituées de la CAF (mais celle-ci est différente de la CAF telle que définie par le PCG. La CAF O.E.C a été définie dans le cadre de la recommandation I-22 de l'Ordre des Experts Comptables que nous étudierons ultérieurement.) de laquelle on élimine :

- les charges et produits n'ayant pas d'incidence sur le trésorerie ou non liés à l'exploitation c'est-à-dire les amortissements et provisions, les variations de stocks et les transferts de charges au compte de charges à répartir

- l'incidence de la variation des décalages de trésorerie sur opérations d'exploitation et hors exploitation c'est-à-dire

Le solde ainsi déterminé constitue le flux de trésorerie provenant de (ou affecté à) l'exploitation.

+ **Les opérations d'investissement** sont celles qui liées aux décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières et aux décaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles.

Ce solde représente le flux de trésorerie provenant des (ou affecté aux) opérations d'investissement.

+ **Les opérations de financement** regroupent les sommes reçues suite à une augmentation de capital (augmentation en numéraire), les dividendes versés, les encaissements d'emprunts nouveaux, les remboursements d'emprunts et les avances reçues des tiers.

Le solde à ce niveau correspond au flux de trésorerie provenant des (affecté aux) opérations de financement.

La variation de trésorerie pendant l'exercice est égale à la somme des trois flux et la trésorerie à la clôture est égale à ce montant auquel on ajoute la trésorerie d'ouverture.

1 - 2 - 4 - Le modèle du tableau pluriannuel - annuel des flux financiers (TPFF)

L'idée maîtresse du TPFF est de prendre comme point de raccordement entre le compte de résultat et les bilans d'ouverture et de clôture de l'exercice, l'EBE et non la CAF pour reconstituer les flux de trésorerie. La reconstitution des flux de trésorerie réels est effectuée par nature. Le concept central sur lequel est fondé le TPFF apparaît donc être l'EBE. Le TPFF ne mentionne en aucun cas la capacité d'autofinancement et ne considère pas la variation du besoin en fonds de roulement comme composante de l'investissement global. La détermination de l'ETE est réalisée, mais de façon accessoire, le rôle central étant accordé à l'EBE.

+ Le TPFF se présente ainsi :

- Recettes et dépenses liées à l'exploitation courante,
- Les investissements,
- Les flux liés aux engagements financiers : frais financiers, loyer de crédit bail et remboursement de dettes financières
- Les flux liés à la répartition : dividendes, impôts sur les sociétés et participation,
- Recettes et dépenses liées à des opérations exceptionnelles.

+ Dans le tableau, on part de l'EBE mais celui - ci, selon l'auteur de tableau, est différent de celui du PCG. Les subventions d'exploitation, les transferts de charges d'exploitation et les autres produits de gestion courante sont ajoutés à la valeur ajoutée et on retranche les impôts et taxes, les frais de personnel et les autres charges de gestion courante pour obtenir un EBE dit corrigé.

Nous voyons ici qu'on a une pluralité de tableaux. On peut se demander, entre autres, pourquoi et pour qui, pour quel type d'utilisateur ces différents tableaux sont établis. Est - ce qu' on peut trouver une théorie de la croissance équilibrée derrière chaque tableau?

2 - UTILITE et UTILISATEUR de chaque TABLEAU

<p>Y - a - t - il une THEORIE de la CROISSANCE EQUILIBREE derrière chaque tableau ?</p>
--

+ Il faut, tout d'abord, rappeler que le tableau de financement ou de flux n'est pas un document obligatoire comme les bilan, compte de résultat et annexe. Son établissement est certes obligatoire, pour certaines sociétés par la loi du 1er mars 1984 relative à la prévention des entreprises en difficulté mais, non sa publication.

+ **La manière de présentation du document ne répond pas à une norme unique et n'a pas de cadre de référence.** Selon la recommandation n° 7 de l'international Accounting Standards Committee (IASC) de mars 1976, "le tableau de financement peut être présenté de diverses manières. Ce tableau peut par exemple montrer des ressources égales aux emplois. Il est également possible de faire état d'une différence entre les ressources et les emplois représentant l'augmentation ou la diminution nette soit des liquidités, soit du fonds de roulement. Aucune présentation ne convient à toutes les entreprises. L'entreprise choisit la présentation qu'elle juge apte à donner la meilleure information eu égard aux circonstances."

+ Signalons, néanmoins que le Financial Accounting Standards Board (FASB) a adopté en novembre 1987 une norme nouvelle appelée le "Statement of cash flows" dans son "Statement of financial accounting standards" n°95 (SFAS n°95). Nous étudierons ultérieurement le contenu de cette norme.

2 - 1 - Utilité de chaque tableau

Les différents modèles étudiés peuvent être classés en deux catégories :

- ceux analysant ou expliquant la variation du fonds de roulement : c'est le cas du tableau de financement du Plan Comptable général,
- ceux analysant ou expliquant la variation de trésorerie, les tableaux de flux.

2 - 1 - 1 - Le tableau de financement PCG 82

+ Le tableau de financement décrit comment les ressources dont a disposé l'entreprise ont permis de faire face à ces besoins, autrement dit, ce document a pour **but de déterminer les différents flux d'emplois et de ressources de l'entreprise pendant la période.**

+ Il établit un lien entre le bilan et le compte de résultat. Il a essentiellement pour finalité d'expliquer en termes d'emplois et de ressources, l'évolution du fonds de roulement d'un exercice sur l'autre.

+ L'approche fonctionnelle du bilan permet de mieux appréhender les équilibres structurels de l'entreprise nécessaires à l'anticipation de l'avenir.

+ Il peut donc être un bon outil de prévision notamment pour la construction d'un plan de financement cohérent permettant d'apprécier comment l'équilibre financier de l'entreprise pourra être assuré. En effet, il n'existe pas de modèle obligatoire pour le plan de financement. Les entreprises peuvent donc se référer aux éléments fournis en ce qui concerne le tableau de financement et notamment présenter un plan de financement comportant les mêmes rubriques que le tableau de financement préconisé par le PCG.

+ Dans l'optique du PCG, on peut dire que la variation de la trésorerie nette n'est que la résultante des variations du fonds de roulement net global et du besoin en fonds de roulement, la trésorerie n'étant que la variable dépendante de l'ensemble alors que le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement sont des variables indépendantes.

2 - 1 - 2 - Les tableaux de flux

+ Ils analysent tous la variation de trésorerie sur la base d'un découpage de l'entreprise en fonctions. Ces tableaux expliquent l'apport de chaque fonction à la variation globale de la trésorerie.

+ Ils ont donc pour **but d'expliquer la formation de la trésorerie et l'utilisation qui en est faite par l'entreprise**. Ils permettent de faire ressortir :

- si la trésorerie d'exploitation de l'entreprise parvient ou non à financer les investissements,

- et leur mode de financement ou, le cas échéant, l'absence totale ou partielle de financement du fait de l'autofinancement des investissements.

Les différences qui existent entre les tableaux sont, entre autres, dues aux hypothèses d'affectation des flux de ressources et d'emplois.

2 - 1 - 2 - 1 - Le modèle tableau de flux de la Banque de France 1987

+ Ce modèle, à travers ses divers soldes, permet une **bonne analyse des résultats de la période**.

+ Il **révèle**, grâce à l'ETG, le rôle des **décalages temporels dans la formation des résultats** et donc les potentialités d'une affaire, indépendamment de la structure financière, de l'incidence de l'impôt sur les bénéfices et de la politique de distribution des bénéfices.

+ Il permet d'apprécier, à un premier niveau, l'indépendance d'une activité à l'égard de ses partenaires extérieurs.

+ Le flux de trésorerie disponible est le solde - pivot du tableau de flux. Il est le révélateur de la maîtrise des fonds. Comparé aux investissements nets, sur plusieurs périodes, il donne une information sur la cohérence des politiques suivies.

+ Les investissements nets conditionnent la pérennité de l'entreprise. Rapprochés du flux de trésorerie disponible, il montre la capacité d'une activité à s'autofinancer.

+ Les apports en ressources stables permettent d'apprécier le financement des besoins résiduels ou, au contraire, l'utilisation des surplus de financement dégagés.

2 - 1 - 2 - 2 - Le modèle tableau des flux de trésorerie O.E.C.

+ Ce tableau se fixe comme **objectif d'expliquer la formation de la trésorerie provenant de l'exploitation**, les besoins de trésorerie nécessaires aux investissements et la trésorerie résultant du financement pour parvenir à la variation globale de trésorerie.

+ En définitive, le tableau de trésorerie défini par l'Ordre des experts comptables peut se résumer en une affectation des flux à différentes fonctions de l'entreprise. On cherche, par ce tableau, à interpréter la vie de l'entreprise.

2 - 1 - 2 - 3 - Le modèle TPF

+ L'étude a pour but premier de **déterminer la croissance de l'entreprise grâce à son activité propre**. L'analyse porte prioritairement sur les opérations industrielles car la croissance est fonction des possibilités internes de financement.

+ L'EBE sert à financer les investissements (immobilisations brutes et BFR : notion d'actif économique) et détermine le rythme de croissance. L'endettement ne possède qu'un rôle marginal car il ne sert qu'au paiement des frais financiers, de l'impôt sur les sociétés, des dividendes et pour le remboursement des anciens emprunts.

+ Les augmentations de capital ne sont envisagées que comme moyen de restructuration. Elles ne sont pas considérées comme moyen normal de financement de la croissance.

+ Globalement, nous pouvons dire que les tableaux analysant la variation de la trésorerie sont aussi utiles pour l'entreprise dans le cadre de sa gestion que pour une bonne information des tiers extérieurs.

+ En effet, la trésorerie, en elle-même est un élément prépondérant pour l'entreprise car c'est par elle qu'elle finance son activité et assure sa survie. Elle constitue un indicateur-clé pour la gestion et l'analyse financière, tant à court terme (mesure de la solvabilité) qu'à long terme (mesure des besoins de financement). Dans le même esprit, l'importance de la trésorerie (en valeur absolue et relative) et son signe (positif ou négatif) peuvent caractériser une certaine situation de l'entreprise (bonne santé, vulnérabilité, défaillance, etc....)

+ En outre la trésorerie a un caractère relativement objectif contrairement au concept de fonds de roulement dont la mesure est parfois entachée de l'incidence de certaines règles comptables par exemple.

+ Le tableau d'analyse de la variation de trésorerie qui raisonne en termes d'encaissements et de décaissements regroupés en fonctions peut faciliter les prévisions. On peut utiliser le modèle du tableau pour établir un plan de financement.

+ Enfin, ce type de tableau se rapproche beaucoup de la pratique internationale. Sur le plan international, certains pays tels que le Canada ou les Etats Unies ont pris officiellement position en faveur de la publication de tableaux de flux de trésorerie.

2 - 2 - Le type d'utilisateur de chaque tableau

+ La **diversité des modèles** peut s'expliquer par les buts poursuivis par ceux qui construisent les tableaux et les préoccupations de ceux qui les utilisent. Elle reflète la **diversité des objectifs et des besoins des utilisateurs**.

+ En effet, le **banquier prêteur de fonds à long terme** s'intéressera en priorité à la **capacité de l'entreprise de rembourser les annuités des emprunts**, et à l'importance des ressources à long terme dont dispose l'entreprise pour réaliser ses investissements.

Ce type d'utilisateur n'aura donc besoin que d'**étudier les emplois et les ressources à long terme de l'entreprise** et de ne faire donc apparaître dans son **tableau de financement que la variation du FRNG**.

+ Le **prêteur à court terme** par contre, s'intéressera beaucoup plus à l'**évolution au niveau du bas du bilan et surtout de la trésorerie**. Le modèle de tableau le plus adéquat à son analyse est celui qui lui permet de **connaître la variation de l'encaisse**. Certes le tableau de financement du PCG peut, dans sa deuxième partie, permettre de déterminer cette variation de trésorerie, par comparaison entre la variation du FRNG et celle du BFR mais **les tableaux de flux peuvent être généralement plus aptes à la détermination de la variation de trésorerie** mais la **possession de certains éléments internes à l'entreprise peut s'avérer difficile pour des analystes externes**.

+ **Le dirigeant et les gestionnaires d'entreprise** quant à eux s'intéresseront aussi bien à la **capacité de l'entreprise à rembourser ses emprunts** qu'à la **variation d'encaisse** mais aussi et surtout à **l'avenir de l'entreprise** tant en termes de financement que de croissance.

+ **Certains modèles ont donc été conçus pour satisfaire les besoins des analystes externes.** C'est le cas du **tableau de financement PCG** qui peut toutefois servir à un usage interne dans les PME par exemple. **D'autres** sont destinés à satisfaire les **besoins des gestionnaires et dirigeant.** Il en est ainsi du **TPFF** par exemple. Enfin, **certains tableaux** peuvent **servir aux études statistiques et aux comparaisons interentreprises.** C'est le cas notamment des **tableaux de la centrale des bilans de la Banque de France.**

2 - 3 - Peut - on trouver une théorie de la croissance équilibrée à travers ces différents tableaux

Qu'est ce qu'un équilibre financier ?

Définition de VERNIMMEN (1976) : "**Il y aura dès lors équilibre lorsque la rentabilité et le risque des actifs industriels seront au moins égaux à la rentabilité et au risque de l'ensemble des pourvoyeurs de fonds.**" Ainsi, l'équilibre est satisfait si la rentabilité des investissements permet de satisfaire les exigences en terme de rentabilité des actionnaires et des créanciers, compte tenu du risque qu'ils encourent.

La structure et les concepts des différents modèles reposent explicitement ou implicitement sur des postulats et des logiques financières multiples qui peuvent être théorique ou empirique.

Nous pouvons distinguer et regrouper les modèles selon les conceptions de l'équilibre financier qui les sous - tendent. Nous avons retenu les conceptions sous - jacentes aux principaux modèles utilisés aujourd'hui : **l'équilibre croissance - risque d'insolvabilité**, **l'équilibre croissance - rentabilité**, **l'équilibre rentabilité - risques**, **l'équilibre croissance- autonomie financière.** Deux modèles parmi ceux que nous avons étudiés relèvent de la première conception bien que reposant sur des logiques différentes : le tableau des emplois et des ressources du PCG 1982 et le tableau de flux de trésorerie de l'O.E.C.. Un seul modèle est sous - tendu par l'équilibre croissance - rentabilité : le TPF. La conception de l'équilibre financier basé sur l'arbitrage rentabilité - risques, au coeur de la théorie financière, est sous - jacente aux modèles pool de fonds. Enfin, l'équilibre croissance - autonomie financière est une conception sous - jacente aux modèles adoptés en 1987 par la Centrale des bilans de la Banque de France.

2 - 3 - 1 L'équilibre croissance - risque d'insolvabilité : le tableau des emplois et ressources du PCG 1982 et le tableau de flux de trésorerie de l'O.E.C.

+ La conception de l'équilibre financier est la suivante : l'équilibre financier est réalisé si le fonds de roulement permet de couvrir la composante structurelle du besoin en fonds de roulement d'exploitation. En terme de flux, la variation du fonds de roulement doit être supérieure à la variation du besoin en fonds de roulement. La préoccupation principale est de faire face à la croissance, sans qu'il y ait dégradation de la situation financière, c'est - à - dire sans que la trésorerie soit négative de façon permanente. La notion de rentabilité n'apparaît pas dans cette vision de l'équilibre financier.

+ La relation fondamentale du tableau de financement du PCG 1982 est la suivante :

$$\Delta T.N. = \Delta F.R. - \Delta B.F.R.$$

+ L'intérêt que présente cette analyse, pour la construction des tableaux de financement, est considérable puisqu'elle permet de préciser les conditions de l'équilibre financier de l'entreprise. D'une manière générale, l'équilibre financier est essentiellement étudié du point de vue des créanciers et les critères de solvabilité et de liquidité dominant pour apprécier la situation financière.

2 - 3 - 2 - L'équilibre croissance - autonomie financière : le modèle adopté en 1987 par la Centrale des bilans de la Banque de France

+ Le tableau de financement préconisé par la Centrale des bilans de la Banque de France permet de dépasser cette vision fonctionnelle de l'équilibre financier en ajoutant implicitement un critère fondé sur les flux de trésorerie. L'ETE doit assurer la couverture des flux de trésorerie associés aux opérations hors exploitation. Ainsi, il est possible d'apprécier la rentabilité provenant du cycle d'exploitation par l'EBE et d'évaluer l'autonomie de financement en comparant l'ETE et l'investissement.

+ L'intérêt du tableau de financement de la Centrale de bilan de la Banque de France est de proposer un modèle de l'équilibre financier dans l'entreprise, en décomposant, pour chaque type d'opérations, l'incidence sur le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie et ainsi de permettre de saisir l'équilibre financier à long terme de l'entreprise au niveau de la trésorerie et non plus seulement au niveau du fonds de roulement comme dans les modèles traditionnels de tableau de financement.

2 - 3 - 3 - L'équilibre croissance - rentabilité : le Tableau Pluriannuel des Flux Financiers

+ Alors qu'un tableau de financement annuel peut permettre de saisir les modalités de l'équilibre financier d'une entreprise pour un exercice, le modèle pluriannuel, parce qu'il élargit l'horizon au - delà d'un seul exercice, peut devenir **un instrument d'analyse capable d'appréhender et de juger la stratégie globale de l'entreprise.**

+ La croissance est dite "équilibrée" si le solde courant est voisin de zéro, si le solde d'exploitation est légèrement positif et si, de façon corollaire, le solde financier apparaît légèrement négatif, ceci sur le moyen terme. Autrement dit, le rythme de croissance est conditionné par l'EBE qui représente une limite maximale pour l'investissement.

+ Le TPF repose sur des fondements théoriques du modèle rentabilité - croissance dont la validité est remise en cause. Ainsi, les principales hypothèses du modèle rentabilité - croissance n'ont pas de fondements théoriques macro ou micro - économiques robustes. Ainsi, le réinvestissement systématique de l'EBE qui apparaît comme la clé de voûte du TPF n'est pas validé en théorie par le modèle de croissance à génération de capital utilisé en macro - économie et sur lequel s'appuie G. de MURARD pour justifier ce principe.

+ Dans ce modèle, la croissance de l'entreprise sur moyenne période est considérée comme équilibrée, lorsqu'elle ne se traduit pas par une dégradation des rentabilités (économique et financière).

L'équilibre financier sous - jacent au modèle est inscrit dans la triple égalisation :

$$c = r = r'$$

avec

c = croissance mesurée par la variation de la V.A. en francs constants

r = rentabilité économique nette mesurée par

$$c + \frac{DAFIC \text{ normé}}{\text{capitaux investis}}$$

Capitaux investis = Immobilisations brutes d'exploitation réévaluées + besoin de financement du cycle d'exploitation

r' = rentabilité financière mesurée par

$$c + \frac{\text{Solde } G}{\text{Capitaux propres}}$$

Capitaux propres = capitaux investis - dettes financières

+ Le réinvestissement systématique de la totalité de l'EBE n'a pas de fondement théorique solide :

La fonction de production à générations de capital à laquelle se réfère de MURARD ne permet pas de valider le principe de réinvestissement de l'EBE pour au moins deux séries de raisons :

/ Elle repose sur un comportement de déclassement des équipements qui n'est pas toujours fondé en théorie et validé en pratique ;

/ Elle ne retient dans le facteur capital que les équipements physiques et ignore l'investissement immatériel.

Sur le plan micro - économique, le réinvestissement systématique de la totalité de l'EBE conduit à ignorer l'objectif de rentabilité dans la décision d'investissement et représente une contrainte de financement qui conditionne la croissance.

Comme l'a montré G. CHARREAUX, le modèle sur lequel est fondé le TPF ignore "le raisonnement financier en termes de rentabilité / risques" et se résume en termes de stratégie financière "à la détermination d'un taux de croissance autorisée par l'EBE."

+ Le principe de croissance équilibrée est remis en cause par la sortie de l'économie d'endettement.

+ Le modèle ignore la croissance externe.

3 - Que peuvent apporter de plus ces tableaux par rapport aux documents de synthèse dans le cadre d'une analyse financière de l'entreprise.

+ Comme nous l'avons vu au niveau de l'utilité et de l'utilisateur des tableaux de financement et de flux, **ces différents tableaux apportent des informations que nous ne pouvons obtenir des bilan, compte de résultat et annexe de l'exercice**, ni de ces mêmes documents sur deux ou plusieurs exercices successifs.

+ Entre deux bilans consécutifs, les différentes modifications des postes peuvent provenir soit du résultat, et le compte de résultat de l'exercice peut nous renseigner sur ce point, soit d'éléments nouveaux tels que les augmentations d'emplois (immobilisations, distributions de dividendes, remboursement d'emprunts etc..) ou de ressources (augmentation du capital social par apports nouveaux ou incorporations de réserves ? etc..).

+ **L'établissement du bilan en fin d'exercice ne se fait qu'à partir des soldes qui ne renseignent pas sur les différents mouvements** qui ont eu lieu au cours de l'exercice. Ainsi, l'investissement et / ou le désinvestissement survenus pendant la période ne nous est connu que par l'étude de certaines variations de la période nécessaires à l'établissement du tableau de financement ou de flux.

+ On peut dire que les tableaux expliquent les variations contenues dans ces documents sur deux périodes consécutives. On peut ainsi savoir la manière dont les ressources dont on dispose pendant un exercice ont servi à financer les emplois de la même période.

+ Ces tableaux nous permettent d'appréhender l'équilibre financier de l'entreprise aussi bien à court qu'à long terme.

- + Pour l'équilibre financier à long terme, le tableau de financement PCG dans sa partie haute nous montre comment les ressources à long terme financent les emplois de même nature et jusqu'à quelle hauteur (la variation positive ou négative du FRNG nous renseignant sur la couverture ou non des emplois par les ressources).

- + Le rapprochement des opérations d'investissement et de financement au niveau du tableau de l'O.E.C. peut également nous renseigner sur cet équilibre.

- + En ce qui concerne l'équilibre financier à court terme, il est assuré quand les emplois cycliques sont financés en grande partie par les ressources de même nature.

- + L'équilibre global de l'entreprise est atteint quand la variation du FRNG (partie haute du TF PCG) est égale à celles du BFR + la trésorerie nette.

4 - Le contenu de la recommandation I-22 de l'O.E.C. relative au tableau de financement

Nous fournissons en annexe la recommandation qui apporte des précisions sur le tableau de financement du PCG 1982 au niveau du fonds de roulement, de la capacité d'autofinancement et la trésorerie et qui présente un tableau de flux de trésorerie

+ Dans sa recommandation n°I-22 du 5 octobre 1988, le conseil supérieur de l'O.E.C. propose un nouveau cadre d'analyse des flux financiers c'est - à - dire un tableau de financement dans lequel l'entreprise est découpée en fonctions. (Ce tableau de l'O.E.C. a déjà été présenté dans ses mécanismes et ses principes :

Cf

§ 1 - 2 - 3 - Le modèle tableau de flux de l'Ordre des Experts Comptables

§ 2 - 1 - 2 - 2 - Le modèle tableau des flux de trésorerie O.E.C.

§ 2 - 3 - 1 - L'équilibre croissance - risque d'insolvabilité : le tableau des emplois et ressources du PCG 1982 et le tableau de flux de trésorerie de l'O.E.C.)

+ D'autre part, le conseil supérieur, dans sa présentation du tableau de financement, émet un certain nombre de critiques à l'égard de celui du PCG 1982 au nombre de trois: la principale étant d'être centrée sur le concept de FRNG. Les autres critiques sont les contenus des notions de capacité d'autofinancement et de trésorerie.

Le FRNG défini par le PCG se base sur les notions de stabilité et de durabilité. Il se trouve que ces critères ne font l'objet d'aucune définition comptable et leur appréciation devient ainsi subjective. En général, elle se fait selon la nature de la décision à l'origine de l'emploi ou de la ressource. C'est pour cette raison que l'O.E.C propose d'exclure de la détermination du FRNG des éléments dont le "dénouement financier" est à court terme même s'ils sont rattachés à des emplois ou ressources à long terme de par leur origine ou leur nature. Il en est ainsi :

- des comptes courants débiteurs ou créditeurs dont la liquidité ou l'exigibilité est immédiate puisque leur encaissement ou décaissement peut intervenir à tout moment ce qui en fait des emplois ou des ressources à court terme,

- du capital souscrit non appelé et du capital appelé et non versé car la contrepartie des augmentations de capital, en ressources durables, n'étant pas encaissée elle ne peut servir à financer des emplois stables,
- de la participation des salariés incluse dans les dettes financières doit être retirée de celles-ci puisqu'il n'y a pas de flux monétaire correspondant pouvant constituer une ressource durable ,
- des intérêts courus à payer ou à recevoir inclus dans les dettes et les immobilisations financières sont surtout des charges et produits à court terme puisque leur échéance est l'exercice à venir, et qu'ils constituent des éléments non liés à l'exploitation ce qui fait que l'emploi n'est pas stable et que la ressource n'est pas durable, et en outre il n'y a pas de flux monétaire,
- des provisions pour risque ayant un caractère de dettes provisionnées car leur nature en fait plus des dettes à court qu'à long terme, donc ce ne sont pas des ressources
- des provisions pour dépréciation des stocks et des clients car ces éléments étant liés au cycle d'exploitation, ils ne peuvent donner lieu à des ressources durables.

La critique de la CAF PCG s'explique par la prise en compte des dotations aux provisions liées aux stocks, clients et dettes provisionnées puisque nous savons que ces éléments ne peuvent pas donner lieu à des ressources durables.

Enfin la notion de trésorerie est restreinte selon la définition du PCG.

On peut considérer les valeurs mobilières de placement non soumises à restriction comme étant des disponibilités dans la mesure où leur réalisation peut être immédiate. Il en est de même des comptes courants débiteurs dont la liquidité n'est pas restreinte.

Au niveau des concours bancaires courants, on rajoute les obligations cautionnées qui ressemblent, par leur fonctionnement, à des effets à payer, les effets escomptés non échus et les créances cédées dont le régime juridique fait qu'ils restent la propriété de l'entreprise jusqu'à leur échéance pour les premiers et pour les autres, le bordereau n'est pas un engagement de payer et donc les sommes reçues en contrepartie de leur remise constituent des "avances" de la part des banques et les comptes courants créditeurs dont l'exigibilité est immédiate puisque les associés peuvent les retirer à tout moment.

Conclusion

+ Nous avons vu qu'il existait différents tableaux de financement qui reposent sur des postulats, des équilibres financiers différents.

+ De plus, les nouvelles normes américaines et françaises en matière de tableau de financement semblent consacrer l'abandon des tableaux de financement basés sur les flux de fonds et remettre à l'ordre du jour les modèles basés sur les flux de trésorerie.

Que faut - t - il faire ?

En France, il y a eu différentes réactions :

+ La **recommandation de l'O.E.C.** du 5 Octobre 1988 qui propose à la fois une **amélioration du tableau de financement du PCG 1982** par la définition des critères de fonds de roulement, de capacité d'autofinancement et de trésorerie et la **création d'un tableau de financement analysant la variation de trésorerie**

+ Des recherches ont été également effectuées pour corriger les insuffisances théoriques du tableau pluriannuel des flux financiers : ces modifications s'appuient sur les fondements de l'analyse stratégique moderne et sur le raisonnement financier en termes de rentabilité / risque⁶

+ Il semble se dégager aujourd'hui deux voies de réforme des tableaux de financements français :

/ La voie de la **normalisation** comme aux Etats - Unis

⁶ HOARAU Christian, Faut - il abandonner le TPF ? , in Les cahiers de Recherche sur le le tableau de financement à l'ère des réformes, 1990 - 91

/ La voie de "**base de données**" :

Il est remarquable que les différents modèles de tableau ont en commun de nombreuses données et que chacun d'eux se différencie des autres par un petit nombre d'informations qui lui sont propres.

D'où l'idée de constituer, à partir d'un grand livre, une base de données normalisées qui rassemblerait données communes et données propres et dans laquelle il suffirait de puiser pour élaborer un tableau particulier. Il est évident que l'informatique permet la gestion d'un tel instrument.

La démarche d'élaboration d'une base de données destinée à nourrir une diversité de modèles de tableau est simple et repose sur deux principes. Il s'agit de :

- Recenser les informations contenues dans les différents tableaux ;
- Ne retenir que les informations élémentaires.

Un certain nombre de contraintes évidentes cependant s'imposent :

- Tout d'abord, la base de données doit permettre l'élaboration de l'actuel tableau de financement et donc contenir les informations nécessaires.
- Ensuite, elle doit être compatible d'une part avec l'élaboration de documents prévisionnels comme le plan d'investissement et de financement, et d'autre part, dans les groupes, avec l'élaboration d'un tableau de financement consolidé.
- Enfin, elle doit être, dans son vocabulaire, aussi simple et intelligible que possible.

Table des matières

LES TABLEAUX de FINANCEMENT La particularité française

INTRODUCTION	4
1 - PRESENTATION des TABLEAUX	7
1 - 1 - <u>Le tableau de financement PCG</u>	7
1 - 1 - 1- Le TF (I)	8
1 - 1 - 1 - 1 - <i>La variation des emplois stables</i>	8
1 - 1 - 1 - 2 - <i>Les variations des ressources durables</i>	10
1 - 1 - 2 - Le TF(II)	12
1 - 2 - <u>Les tableaux de flux</u>	14
1 - 2 - 1 - Le modèle Emplois - Ressources de la Banque de France 1975	14
1 - 2 - 2 - Le modèle tableau de flux de la Banque de France 1987	16
1 - 2 - 3 - Le modèle tableau de flux de l'Ordre des Experts Comptables	17
1 - 2 - 4 - Le modèle du tableau pluriannuel - annuel des flux financiers (TPFF)	19

2- UTILITE et UTILISATEUR de chaque TABLEAU 20

Y - a - t - il une THEORIE de la CROISSANCE EQUILIBREE derrière chaque tableau ?

2 - 1 - Utilité de chaque tableau 21

2 - 1 - 1 - Le tableau de financement PCG 82 21

2 - 1 - 2 - Les tableaux de flux 22

2 - 1 - 2 - 1 - Le modèle tableau de flux de la Banque de France 1987 22

2 - 1 - 2 - 2 - Le modèle tableau des flux de trésorerie OEC. 23

2 - 1 - 2 - 3 - Le modèle TPF 23

2 - 2 - Le type d'utilisateur de chaque tableau 25

2 - 3 - Peut - on trouver une théorie de la croissance équilibrée à travers ces différents tableaux 26

2 - 3 - 1 - L'équilibre croissance - risque d'insolvabilité : le tableau des emplois et ressources du PCG 1982 et le tableau de flux de trésorerie de l'OEC 27

2 - 3 - 2 - L'équilibre croissance - autonomie financière : le modèle adopté en 1987 par la Centrale des bilans de la Banque de France 27

2 - 3 - 3 - L'équilibre croissance - rentabilité : le Tableau Pluriannuel des Flux Financiers 28

3 - Que peuvent apporter de plus ces tableaux par rapport aux documents de synthèse dans le cadre d'une analyse financière de l'entreprise.	30
4 - Le contenu de la recommandation I-22 de l'OEC relative au tableau de financement	32
Conclusion	34
Table des matières	36

BIBLIOGRAPHIE

Banque de France Centrale de bilans - Notes méthodologiques n° 2 - Avril 1975

CHARREAUX Gérard, Les tableaux de financement : contenu descriptif et normatif dans Revue BANQUE n° 444 de Novembre 1984 et n°445 Décembre 1984

CHARREAUX, Gérard, L'analyse financière par les flux : synthèse et critique des approches récentes, in Analyse Financière, 3° trimestre 1984

De MURARD, Geoffroy, Le tableau pluriannuel des flux financiers, in Revue Française de Gestion, Janvier 1977

GUYON Christian, Le tableau de financement : y - a - t- il un meilleur modèle ?, Mémoire doctorat - Paris I p 84 - 87

HOARAU Christian, Faut - il abandonner le TPF ? , in Les cahiers de Recherche sur le tableau de financement à l'ère des réformes, 1990 - 91

HOARAU, Christian, ESSEC, Histoire du tableau de financement : la singularité de l'expérience française

JOBARD, Jean Pierre, Evolution des modèles de tableau de financement en France 1968, Revue BANQUE, n° 378, juillet - Août 1978

LAVOYER Jean - Claude, TERNISIEN Michel, le nouveau tableau de financement : le tableau des flux de trésorerie, La Villeguerin Editions, 1989

Recommandation I - 22 de l'OECD relative au tableau de financement du 5 Octobre 1988

Statement of Financial Accounting Standards n° 95 in Financial Accounting Series, November 1987

Tableau de financement à l'ère des réformes, in les Cahiers de Recherche, ESCP, 1990 - 91